

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

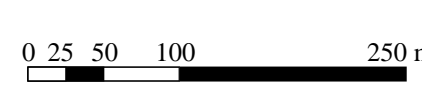
Communes de La Chappelle Fortin, La Ferté-Vidame, Lamblore, Morvilliers, La Puisaye, Les Ressautes, Rohaire.

## PLAN DE ZONAGE PARTIEL

Commune de Rohaire

Zooms sur La Brosse, La Bruyère et Le Patis

1/2 000<sup>ème</sup>



Elaboration du PLUi  
Document arrêté le :  
Document approuvé le :

Modifié les : Mis à jour les : Edition :

IngESPACES  
Cité Descartes  
23, rue Alfred Nobel  
77420 Champs Sur Marne  
Tél : 01 64 61 86 24

- Limite de zone et de secteur
- Zone Uanc : zone urbaine assainissement non collectif
- Zone 1AUh : zone à urbaniser (vocation dominante habitat)
- Zone A : zone agricole
- Secteur Ah : secteur agricole présentant un habitat dispersé existant
- Zone N : zone naturelle
- Secteur Nx : secteur naturel accueillant des activités économiques existantes
- Secteur Nh : secteur naturel présentant un habitat dispersé existant
- Espace boisé classé
- Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Plan d'eau protégé au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Haie à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Boisement à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Nouvelle construction non dessinée au cadastre
- Exploitation agricole en activité
- Bâti agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination après accord de l'exploitant
- Zone de risques de cavités souterraines
- Zone de risques de marnières
- Certificats d'urbanisme délivrés
- Permis de construire délivrés

